

CONDITIONS GENERALES DE LIVRAISON

1. Conditions:

Les frais de livraison sont à la charge du client et les livraisons sont exécutées uniquement sur le territoire Suisse. Les produits sont envoyés à l'adresse de livraison indiquée par le client au cours du processus de commande. A la transmission de la commande, le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de livraison et les accepte. Si la livraison s'effectue dans un lieu difficile d'accès ou à circulation réglementée, des frais supplémentaires peuvent être facturés.

Une fois votre commande prête à être livrée, ABIXAL Sàrl prendra contact avec le client afin d'organiser la livraison de la marchandise. Si le client n'est pas présent lors de la 1^{ère} livraison, ABIXAL Sàrl reprendra contact avec le client afin d'organiser un deuxième passage. Cette deuxième livraison sera facturée (selon les tarifs de livraison) ainsi qu'un surplus pour la manutention (stockage, manutention, ...).

En Suisse, il n'y a pas de livraison le dimanche, les jours fériés nationaux et cantonaux. Les livraisons sont généralement organisées par ABIXAL Sàrl et le paiement de la prestation se fait en avance.

Les délais de livraison indiqués par ABIXAL Sàrl sont fournis à titre indicatif. ABIXAL Sàrl s'efforce de les respecter. Toutefois, leur dépassement ne peut pas entraîner l'annulation de la commande par le client, ni justifier une demande d'indemnisation ou une pénalité de retard.

ABIXAL Sàrl n'est pas responsable pour le vol de la marchandise en cas de livraison par la Poste/transporteur. Au moment de la remise la marchandise ou de son dépôt devant le domicile du client, les profits et les risques (en particulier de vol, détérioration par des tiers, intempéries) sont transférés au client.

Les bulletins de livraison et les factures sont envoyés par voie électronique chaque fois que c'est possible.

Possibilité de venir retirer votre commande directement à notre dépôt de Marly (FR).

2. Tarifs :

Les frais d'emballage et d'envoi sont à la charge du client. Ils sont indiqués dans la commande/facture et sont calculés en fonction de la distance de la livraison. Pour la Suisse, les frais d'envoi sont comptabilisés sous forme d'un forfait en fonction de la distance de la livraison.

Lieu de départ pour le calcul de la distance : 1723 Marly – Rte de Fribourg 36 (FR)
(livraison et installation/montage du mobilier)

| | |
|-------------------|-------------|
| Jusqu'à 50 Km = | CHF 149.00 |
| De 51 à 100 Km = | CHF 249.00 |
| De 101 à 200 Km = | CHF 349.00 |
| + de 200 Km = | sur demande |

Les prix indiqués correspondent pour la livraison d'une seule box 3 à 10, soit maximum 5 fauteuils et 1 table.

Pour les tarifs indiqués ci-dessus, la livraison doit être possible sans système supplémentaires (monte-charge par exemple). L'accès doit être possible jusque devant la porte du bâtiment. Veuillez nous avvertir préalablement d'éventuelles difficultés de livraison.

3. Transfert des risques :

La livraison est réputée effectuée par la mise à disposition du client par le transporteur de la marchandise commandée. Elle se matérialise par la signature par le client du bon de livraison. Le(s) produit(s) commandé(s) voyage(nt) aux risques et périls de l'expéditeur ; il appartient donc en cas d'avarie à l'acheteur de faire toutes constatations nécessaires et de retourner la marchandise à l'expéditeur

ABIXAL Sàrl

Route de Montreux 133
1618 Châtel-st-Denis
Suisse



4. Emballage :

Le client se charge lui-même de l'élimination des emballages (plastique, carton, papier, ...).

5. Installation :

Le client effectue sous sa propre responsabilité le montage et/ou la mise en service des produits retirés par ses soins ou livré.

En cas de livraison, le montage peut être effectué gratuitement par le livreur (sur demande, annoncer lors de l'organisation de la livraison). Maximum 1 variante possible.

6. Article manquant :

Au moment de la livraison ou après le montage effectué, les clients doivent impérativement vérifier si les articles sont au complet et s'ils ne présentent pas de défauts.

En cas de défauts ou de problèmes, le client doit immédiatement en informer la personne qui effectue la livraison ainsi que le mentionner sur le bulletin de livraison, sans quoi ABIXAL Sàrl ne peut faire valoir de droits à l'indemnisation pour perte de marchandise ou de dommage subis lors du transport. Le client doit également prendre une photo des défauts/problèmes constatés et la fournir à ABIXAL Sàrl.

Le transporteur/livreur fera part des réclamations du client à ABIXAL Sàrl qui reprendra contact avec le client afin de lui indiquer la suite de la procédure.